

## Conseil municipal du 20 mai 2016 à Lacropte

### Présents :

C.Faure , M.J.Lance , I.Faure, V.Célérier, J.L.Baumann , R.Lestang , D.Privat , T. Dufraix, M.Chevreur , G.Bashford, M.Kine, JL Bernard, J.M Chinouilh, F.Ladeuil

Absents excusés : P. Montauriol (procuration à Claudine Faure)

Secrétaire de séance : I.Faure

Début de la séance à 20h00

### **DELIBERATIONS**

Location salle des fêtes pour le club de foot de La Douze/Cendrieux : le conseil municipal délibère pour fixer le montant de 170€ (tarif habitant Lacropte) pour la location de la salle.

Vote pour à l'unanimité.

Validation délibération du 08 avril 2016 (délibéré) : vote à l'unanimité pour poursuivre la procédure judiciaire au tribunal administratif.

#### Financement atelier municipal :

Le conseil municipal délibère et accepte le plan de financement proposé par Mme Le Maire.

La réserve parlementaire accordée et de 5000€, Une demande de FEC a été déposée.

Vote pour à l'unanimité

#### Classement des chemins ruraux en voies communales

Le 1<sup>er</sup> adjoint nous donne la liste des chemins retenus, soit 23.783km. Pour que les chemins soient retenus, ils doivent desservir au moins 3 maisons.

Après discussion, le conseil municipal accepte à l'unanimité la liste proposée.

### **POINTS**

#### Travaux en cours

##### Chemins :

Mme Le Maire remercie les deux conseillers qui se sont occupés des travaux sur les chemins et les bénévoles qui ont participé aux travaux.

Les travaux se sont bien passés dans un bon esprit d'équipe.

##### Travaux bâtiments communaux

Tranche 2 : il reste les sols et la faïence. Les travaux seront finis fin juin.

Il restera ensuite à aménager la médiathèque. Une personne de la BDP viendra aider à l'aménagement et au tri des livres.

Le 2<sup>ème</sup> adjoint explique les problèmes de ligne téléphonique rencontrés avec Orange.

### Multiple rural

Les papiers pour la demande de préemption ont été envoyés au notaire.

### Planning et gestion de la salle des associations et médiathèque

La salle étant communale, la gestion doit se faire par la mairie. Il y a 4 associations sur la commune. Chaque association devra s'inscrire sur un planning. Le problème se pose sur la gestion et la responsabilité de la clé. Le conseil municipal discute sur une solution pour une fréquentation de la salle partagée.

Décision : un planning et une seule clé à venir chercher à la mairie.

L'accès à la médiathèque sera fermé en absence d'un responsable de la médiathèque.

## **DIVERS**

Les tables de la commune ont été prêtées au club de rugby de Vergt. Le matériel est revenu en état. L'adjoint présente les grandes lignes de la réunion sur les transports scolaires qui a eu lieu ce jour. Le conseil municipal discute sur l'avenir de notre école.

Mme Le Maire informe le conseil municipal que des demandes de CU ont été déposées, mais toutes n'ont pas pu être acceptées par la communauté de commune.

La séance est levée à 23h.